L'Électromobile

FICHE GRATUITE



Les questions à poser au vendeur d'une électrique d'occasion

Une liste à cocher pour trier les annonces au téléphone, avant de vous déplacer

GUIDE PRATIQUE L'ÉLECTROMOBILE

Les questions à poser au vendeur d'une électrique d'occasion

Une liste à cocher pour trier les annonces au téléphone, avant de vous déplacer

Au sommaire

01 Comment s'en servir
02 La batterie
03 La recharge
04 L'historique
05 Les papiers
06 Vendeur professionnel : trois questions de plus
07 Vendeur particulier : trois questions de plus
08 Fiche : trois annonces comparées
09 Sources

Édité par PRODIF pour L'Électromobile (taxi-vtc-electrique.fr). Rédaction : La rédaction de L'Électromobile. Version du 25 octobre 2026. Ce guide donne des repères généraux : vérifiez toujours les notices des fabricants, les règles locales et les conditions de votre terrain. Usage personnel ; reproduction et revente interdites.

CHAPITRE 01

Comment s'en servir

Imprimez la fiche, appelez le vendeur l'annonce sous les yeux, cochez au fil de la conversation. Une réponse floue vaut un point d'interrogation : notez-la et demandez une preuve écrite.

CHAPITRE 02

La batterie

- [] Quelle est la capacité exacte de la batterie, et quelle version (puissance, finition) ?
- [] La batterie est-elle achetée ou louée ? Si elle est louée : quel loyer, quel forfait kilométrique, quel organisme ?
- [] Avez-vous un certificat d'état de santé (SoH) ? De quand date-t-il, à quel kilométrage, avec quelle méthode ?
- [] Le certificat porte-t-il le numéro VIN de la voiture ?
- [] Accepteriez-vous un nouveau test à mes frais avant la vente ?
- [] Quelle autonomie constatez-vous batterie pleine, en été et en hiver ?
- [] La batterie est-elle de chimie LFP ou NMC ?

Doit alerter : un vendeur qui ne sait pas si la batterie est louée, un certificat sans VIN ou de plus de trois mois, un refus de test.

CHAPITRE 03

La recharge

- [] Comment la voiture a-t-elle été rechargée : surtout à domicile, ou souvent sur borne rapide ?
- [] Quelle est la puissance acceptée en courant alternatif (3,7, 7, 11 ou 22 kW) ?
- [] La voiture a-t-elle une prise de recharge rapide ? Laquelle (CCS ou CHAdeMO) ?
- [] Le câble de type 2 et le câble pour prise domestique sont-ils fournis ?
- [] La voiture a-t-elle une pompe à chaleur ?
- [] Puis-je tester une recharge sur borne pendant l'essai ?

Doit alerter : une voiture de flotte rechargée chaque jour sur borne rapide sans certificat récent, un câble « perdu ».

CHAPITRE 04

L'historique

- [] Date de première mise en circulation, et en France ou à l'étranger ?
- [] Combien de propriétaires ? La voiture vient-elle d'une flotte ou d'une location longue durée ?
- [] Le carnet d'entretien est-il à jour, avec les factures ?
- [] Les rappels constructeur ont-ils été faits ? Les mises à jour logicielles ?
- [] La voiture a-t-elle eu un accident ou un choc sous la caisse ?
- [] Quand la batterie 12 V a-t-elle été changée ?
- [] Dans quel état sont les pneus et les freins ?

Doit alerter : un carnet vide, une importation non signalée dans l'annonce, une réponse évasive sur les chocs.

CHAPITRE 05

Les papiers

- [] Avez-vous la carte grise à votre nom ?
- [] Pouvez-vous me fournir le certificat de situation administrative de moins de 15 jours ?
- [] Le contrôle technique a-t-il moins de six mois (voiture de plus de quatre ans) ?
- [] Jusqu'à quand court la garantie batterie, en date et en kilomètres ?
- [] Les options logicielles payantes restent-elles attachées à la voiture ?

CHAPITRE 06

Vendeur professionnel : trois questions de plus

- [] La voiture est-elle éligible à l'aide nationale à l'occasion (première immatriculation en France entre 2017 et 2023, batterie à 80 % au moins) ? Quel montant, et quel document justifie l'état de la batterie ?
- [] Quelle garantie commerciale s'ajoute à la garantie légale de conformité ?
- [] Le prix affiché inclut-il les frais de préparation et de mise à la route ?

CHAPITRE 07

Vendeur particulier : trois questions de plus

- ☐ Pourquoi vendez-vous ?
- ☐ Depuis quand possédez-vous la voiture ?
- ☐ Comment souhaitez-vous être payé ?

Entre particuliers, seule la garantie des vices cachés s'applique et l'aide à l'occasion n'est pas possible : faites réaliser vous-même un certificat de batterie.

À REMPLIR / À COCHER

Fiche : trois annonces comparées

Annonce 1 (modèle, prix, km)

Batterie achetée ou louée / SoH / date

Recharge rapide / câbles / pompe à chaleur

Points d'alerte

Annonce 2 (modèle, prix, km)

Batterie achetée ou louée / SoH / date

Recharge rapide / câbles / pompe à chaleur

Points d'alerte

Annonce 3 (modèle, prix, km)

Batterie achetée ou louée / SoH / date

Recharge rapide / câbles / pompe à chaleur

Points d'alerte

Visite retenue

RÉFÉRENCES

Sources

Service-Public — aide à l'achat ou à la location d'une voiture électrique d'occasion (A19043)
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A19043

Service-Public — vendre ou donner son véhicule
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34300/2_0_0_1_0

Service-Public — garantie légale des vices cachés
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11007